

LEXIQUE DES ACTES DENTAIRES

Amalgame

Il est utilisé pour la restauration de cavité par suite d'une carie. Il est composé essentiellement de poudre de différents métaux et de mercure. Les restaurations à l'amalgame sont durables et d'un bon rapport coût efficacité mais peu esthétiques.

Appareil résine

Il s'agit d'une prothèse amovible en résine avec des dents prothétiques permettant de remplacer les dents absentes. Sa tenue est assurée par des crochets en fil métallique.

Appareil stellite

Il s'agit d'une prothèse amovible composée d'une plaque métallique avec des dents prothétiques, pour remplacer les dents absentes. Il est plus léger et présente une meilleure stabilité et un meilleur confort que l'appareil en résine ; les crochets sont plus élaborés.

Bridge

Il remplace une ou plusieurs dents manquantes. Comme son nom l'indique, (« pont »), il est constitué d'éléments piliers qui reposent sur les dents naturelles et d'éléments intermédiaires qui remplacent les dents absentes. Contrairement à la prothèse amovible, il est fixe.

Carie

Il s'agit d'une atteinte de la dent aboutissant à la destruction de la structure dentaire. Elle peut évoluer jusqu'à provoquer la destruction totale de la dent, accompagnée par tous les stades de la douleur. La carie se développe à partir de la plaque dentaire. Le traitement de la carie est différent selon le stade d'évolution de la carie. Quand seuls l'émail et la dentine sont touchés, le traitement se fait par amalgame, composite ou onlay. Quand le nerf de la dent est atteint, il faut procéder à un traitement radiculaire ou pulpectomie.

Classification Commune des Actes Médicaux (CCAM)

La CCAM dentaire comporte plus de 700 codes courants qui définissent précisément les actes possibles dans un cabinet dentaire. Elle constitue le nouveau référentiel pour les actes dentaires qui s'applique en remplacement de la NGAP à compter de juin 2014.

Composite

Il est utilisé pour la restauration de cavité par suite d'une carie. C'est une résine esthétique, posée par des techniques de collage, imitant parfaitement la dent. Il est de plus en plus employé. Si la cavité de carie est trop importante, on pourra lui préférer l'onlay.

Couronne prothétique

Il s'agit d'un artifice creux enserrant le collet de la dent et restaurant la totalité de la partie visible de la dent. Quand une dent est dévitalisée elle devient fragile et cassante, il est préférable de la couronner.

Il existe plusieurs types de couronnes :

- La couronne tout en métal dont le coût dépend du métal utilisé : alliage non précieux (nickel-chrome le plus souvent), métal semi-précieux (or blanc) ou métal précieux (or).
- La couronne céramo-métal possédant une armature en métal recouverte de céramique ; c'est la couronne esthétique la plus usuelle.
- Enfin, la couronne entièrement en céramique.

Curetage

Il s'agit de l'élimination du tissu inflammatoire de la gencive effectué souvent en complément d'un détartrage.

Dents lactéales

Il s'agit des premières dents apparaissant sur l'arcade et qui sont appelées communément dents de lait.

Détartrage

Le détartrage consiste à enlever le tartre qui s'est accumulé sur les dents. Contrairement à la plaque dentaire, le tartre ne peut être éliminé avec une brosse à dents. Il est responsable en grande partie des maladies parodontales et des déchaussements des dents.

Dévitaliser

Le terme «dévitaliser» utilisé en pratique courante est l'équivalent des termes professionnels «dépulper ou pulpectomie».

Le traitement consiste à enlever la pulpe dentaire (vaisseaux sanguins et nerfs à l'intérieur de la dent), nettoyer et élargir le canal pour obturer avec une pâte antiseptique qui durcira et donnera une étanchéité à ce canal afin de prévenir toute ré-infiltration par des bactéries. Ce traitement doit être fait très rigoureusement pour éviter une lésion infectieuse au bout de la dent (apex).

Entente directe

Les tarifs d'honoraires des soins prothétiques (couronnes, bridge, etc...) et orthodontiques peuvent faire l'objet d'une entente directe avec le patient. Pour ces actes, le praticien fixe ses honoraires librement avec «tact et mesure» et la Sécurité sociale ne prend pas en charge le montant des honoraires supplémentaires. Avant la réalisation du traitement, il doit remettre à l'assuré un devis descriptif écrit et obtenir l'accord de son patient tant en ce qui concerne le type de traitement envisagé que le coût engendré.

Implant dentaire

Il s'agit d'une racine artificielle en titane qui, émergeant de la gencive supportera une dent (ou élément) prothétique. Cette technique permet d'éviter les bridges et les appareils amovibles.

Inlay ou Onlay

Il s'agit d'un artifice prothétique restaurant une partie manquante de la dent. Réalisé en substitution de l'amalgame ou du composite, il peut être en métal, ou plus généralement en composite ou en céramique.

Inlay-core

Il s'agit d'un faux moignon en métal, ancré dans la racine par un tenon, sur lequel vient se poser la couronne. L'inlay-core peut présenter une clavette, c'est-à-dire un tenon supplémentaire pour les dents (molaires et prémolaires) ayant plusieurs racines.

Nomenclature Générale des Actes Professionnels (NGAP)

La Nomenclature Générale des Actes Professionnels constituait le référentiel des actes dentaires jusqu'en juin 2014. Depuis le 1^{er} juin 2014, cette codification est remplacée par la CCAM.

Orthodontie

L'orthodontie est une spécialité qui permet de corriger les malpositions dentaires et les malformations des mâchoires afin de redonner une denture fonctionnelle et esthétique. Un traitement orthodontique consiste à appliquer une force sur une ou plusieurs dents de manière à les déplacer et les repositionner pour obtenir un alignement parfait et un équilibre dentaire harmonieux.

Parodontologie

Cette discipline concerne le traitement du parodonte c'est à dire du tissu de soutien de la dent : gencive et os. Le traitement parodontal permet d'éviter le déchaussement et de garder ses dents le plus longtemps possible. Il va du simple détartrage à des traitements chirurgicaux plus importants.

Plaque dentaire

La plaque dentaire est un enduit blanchâtre, se collant à la surface des dents et constitué d'un grand nombre de bactéries. Elle doit être éliminée chaque jour, après chaque repas, par le brossage, car elle est responsable de l'inflammation de la gencive et des caries.

Prothèse adjointe ou amovible

Il s'agit d'un appareil remplaçant les dents manquantes que le patient peut enlever. Une prothèse complète est une prothèse remplaçant toutes les dents d'un maxillaire.

Prothèse fixe

Il s'agit d'une prothèse dentaire scellée sur les dents, par exemple une couronne ou un bridge.

Pulpectomie

C'est l'équivalent de la dévitalisation ou traitement radiculaire.

Tarifs conventionnels

Ils correspondent à la base de remboursement des actes par la Sécurité sociale.

Tarifs opposables

Les tarifs d'honoraires applicables aux consultations, aux soins conservateurs (traitements de la carie, dévitalisation, détartrage etc.), aux soins chirurgicaux (extractions, etc.), aux actes radiologiques et de prévention (scellement de sillons, Examen Bucco Dentaire), sont déterminés d'après une liste, fixée en application de la convention dentaire. Ils sont dits opposables c'est à dire que le tarif est fixé et ne peut être dépassé par le professionnel de santé conventionné, à l'exception des quelques praticiens ayant un droit permanent à dépassement, dont la liste est fixée par la Sécurité sociale.

Reconstitution avec tenon

Il s'agit d'une reconstitution de la partie visible de la dent par un amalgame ou un composite avec en plus un ancrage au moyen d'un ou plusieurs tenons scellés dans la racine. Elle ne s'applique que pour des dents dévitalisées.

Scellement des sillons ou Sealants

Le scellement des sillons ou sealants est un moyen de prévention des caries qui consiste à coller une résine fluide dans les sillons. La dent est ainsi protégée de l'attaque bactérienne responsable des caries. Cette technique se fait principalement chez les enfants entre 6 et 14 ans sur les molaires définitives, après leurs éruptions.